N°110
Avril 2014

Le Tambour

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AUFFARGIS

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES D'AUFFARGIS DIMANCHE 23 MARS 2014 :

Inscrits : 1699 personnes
Abstentions : 643 = 37,85%
Votants : 1056
Blancs et nuls : 35
Exprimés : 1021

Ont obtenu :

Auffargis Avenir : liste conduite par Daniel Bonte :
853 voix = **83,55%** = 18 élus

Auffargis Ensemble : liste conduite par Dominique Planchenault :
168 voix = **16,45%** = 1 élu

Sommaire

2 Édito
3 Finances | Travaux
4 Environnement
5 Scolaire | Périscolaire
8 Vie du village et des associations
16 A ne pas manquer
Informations pratiques
Carnet

Retrouvez toutes ces informations sur
www.mairie-auffargis.com

Elections et résultats

Samedi 29 mars 2014 à 10h, le nouveau Conseil Municipal constitué de ses 19 membres s'est réuni pour élire le Maire et les Adjoints.

Le Maire Daniel Bonte et ses 5 adjoints ont été élus à l'unanimité par les 19 conseillers municipaux.

- Maire d'Auffargis : **Daniel Bonte**
- Adjointe aux affaires scolaires, jeunesse et sport : **Marie Vincent**
- Adjoint aux travaux : **Bernard Chopy**
- Adjointe à l'urbanisme : **Virginie Rolland**
- Adjoint à l'environnement : **Gérard Chivot**
- Adjoint à la communication, culture, loisirs et associations : **Serge Nicola**

L'édito du maire

Après avoir remercié chaleureusement Pierre MAHON qui, en sa qualité de doyen des nouveaux élus, a présidé à l'élection du Maire, Daniel BONTE a prononcé un discours dont voici l'essentiel (en intégralité sur www.mairie-auffargis.com).

Mesdames, Messieurs,

Mes premiers remerciements vont aux Fargussiennes et Fargussiens qui, dimanche dernier, se sont déplacés et, par une large majorité, nous ont fait confiance en nous renouvelant la gestion de la commune à plus de 83%.

Je remercie mes collègues colistiers qui, par leur vote, viennent de me témoigner toute leur confiance.

Je mesure l'honneur qui m'est fait, mais également la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village.

Je ne peux m'empêcher en ce moment d'avoir une pensée pour Christian LAMBERT qui aurait aimé œuvrer pour la commune, mais aussi pour nos collègues qui ont travaillé durant des années et qui ont fait le choix de ne pas se représenter : Geneviève, Bernard, Jean-Francis, Eric, Michel, Serge. Je leur adresse toute ma reconnaissance.

Merci encore au personnel qui s'investit pleinement quotidiennement dans la vie communale.

Je rends hommage à nos concurrents sur la façon dont s'est déroulée la campagne.

Au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devons d'agir pour l'intérêt du village et des administrés.

Nous avons constitué une liste sans étiquette politique où chacun doit garder ses convictions et ses idées.

Notre slogan de campagne disait ceci :
« Vous nous avez fait confiance, nous avons respecté nos engagements, nous saurons préserver votre cadre de vie ».

C'est tout le sens de notre action.

Ne pas promettre ce qui n'est pas réalisable.

D'importants travaux sont engagés au Foyer Rural et nous devrons aussi investir dans les locaux de la mairie pour que celle-ci soit aux normes d'accessibilité.

Le schéma directeur d'assainissement doit notamment nous orienter sur le choix de la réhabilitation de la station d'épuration de St Benoit, l'organisation de la réforme des rythmes scolaires retiendra toute notre attention, ainsi que l'important défi de la loi SRU.

Un nouveau mandat s'ouvre à nous, espérons que durant celui-ci, notre pays retrouve la croissance, seul moyen efficace de diminuer le chômage.

Espérons que le mille-feuilles administratif tant décrié soit réduit et notamment que le projet du Grand Paris ne nous prive pas de la proximité entre les administrés et l'élu local qui seul connaît le terrain.

Espérons que l'insécurité recule, que nos valeurs républicaines, démocratiques et familiales soient préservées.

Je conclurai par une pensée pour mon épouse et mes enfants pour qui ma passion du village prend sans doute une trop grande place et j'y ajouterai un petit clin d'œil à mes parents.

Soyez assurés de mon profond attachement au village et de mon sincère dévouement auprès de tous les administrés.

| Daniel BONTE

19 CONSEILLERS MUNICIPAUX ÉLUS PAR LES FARGUSSIENS

1. BONTE Daniel
2. VINCENT Marie
3. CHOPY Bernard
4. ROLLAND Virginie
5. CHIVOT Gérard
6. GIAMMATTEI Claudine
7. NICOLA Serge
8. ENGUEHARD Nathalie
9. MAHON Pierre
10. MENARD Géraldine
11. HUT Laurent
12. EGLIZEAUD Céline
13. HAMET Pascal
14. KARA Christine
15. BINANT Didier
16. PETETIN Corinne
17. JACQUOT Jean-Pierre
18. MORUZZI Dany
19. PLANCHENAULT Dominique

Finances |

A Auffargis, nous avons fait le choix d'avoir un Débat d'Orientation Budgétaire le 23 janvier (non obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants) et de voter le Budget Primitif lors du Conseil Municipal du 11 février 2014. Ce choix a été dicté par le souci de ne pas pénaliser les entreprises retenues pour les travaux du Foyer Rural, dont une bonne partie est rendue obligatoire par les exigences de mises aux normes des bâtiments accueillant du public. Celles-ci ont donc démarré les travaux le 17 février.

Les excédents antérieurs de fonctionnement (434 785.17€ en 2014 et 430 705.21€ en 2013) nous ont permis d'équilibrer le budget communal, en affectant la somme de 530 600.00€ à la section d'investissement et donc sans recours à l'emprunt. L'équilibre de notre budget a été réalisé malgré la réduction des Dotations de l'Etat et l'augmentation des charges (TVA). Nos taux de taxes locales ont été maintenus pour la 13ème année consécutive.

Section d'Investissement - Budget Primitif Communal 2014 :
Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant de 1 206 596€

Section de Fonctionnement - Budget Primitif Communal 2014 :
Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant de 2 278 250€

| Conseiller Municipal Délégué aux finances, **P. MAHON**

Travaux |

FOYER RURAL : restructuration, rénovation et extension du foyer rural et du foyer socio culturel.

Les démarches concernant le permis de construire, les appels d'offres et le choix des entreprises se sont terminées en début d'année : mises aux normes incendie et PMR (personnes à mobilité réduite) étant obligatoires.

Les travaux de démolition, terrassement et fondations sont engagés depuis mi février (voir les photos ci dessous).

La durée de cette opération importante sur le foyer rural est d'environ 6 mois. Seront ensuite entrepris les travaux du foyer socio culturel.

Les vues en 3D de la maquette numérique montrent le futur aspect des bâtiments et de leur environnement.

| Maire Adjoint aux travaux, **B. CHOPY**

HABITER MIEUX : UN GRAND PLAN NATIONAL.

Dans le cadre des investissements d'avenir, l'Etat a créé le programme national d'aide à la rénovation thermique des logements et à la lutte contre la précarité énergétique.

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat, lancé en septembre 2013, permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire d'importantes économies d'énergie. Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est largement impliqué dans l'opération pour la sensibilisation du public.

L'objectif est de rénover 500 000 logements par an d'ici 2017. Le Conseil Général des Yvelines s'engage aux côtés de l'Etat et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) avec la volonté de faire levier dans les décisions de travaux et d'exploiter le potentiel d'HABITER MIEUX pour développer la filière des éco-matériaux.

La cible : les propriétaires modestes en situation de précarité énergétique, soit environ 91 000 dans les Yvelines (28% des propriétaires occupants).

Comment : Grâce à des subventions pouvant atteindre 80% du coût des travaux, sous réserve de l'amélioration de performance d'au moins 25%.

Pour qui : Pour tout propriétaire occupant un logement de plus de 15 ans, et répondant à des conditions de ressources. *Par ex :* ménage de 2 personnes aux ressources modestes, plafond 35 050€.

Pour information, 22% des ménages propriétaires d'Auffargis sont éligibles au titre des revenus.

Comment cela s'organise : Un guichet unique par téléphone au 0810 140 240 ou rénovation-info-service. Gouv.fr donnera le point rénovation info service le plus proche pour initier les démarches.

Un accompagnement technique, financier et social gratuit des propriétaires pour :
- La définition du programme de travaux,
- La constitution des dossiers,
- Le paiement des subventions.

Pourquoi éco-rénover votre logement :
- Pour faire des économies sur la facture, alors que le coût de l'énergie primaire va augmenter de façon considérable dans le futur.
- Pour améliorer votre confort, par l'installation d'équipements plus performants (nouvelle chaudière, double vitrage…)
- Pour augmenter la valeur de votre bien. En effet, du fait du diagnostic de performance énergétique (affichage obligatoire) lors de la revente, les biens performants sont appréciés.

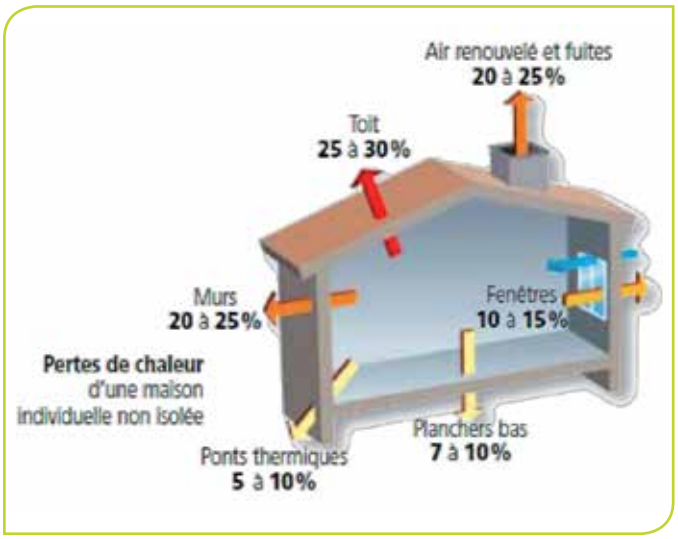

Les petits gestes d'économies… qui peuvent rapporter gros !
- Isolation des combles : facile, efficace, peu coûteux (économie de 20 à 30% sur la facture),
- Double vitrage (économie de 4 à 6% sur la facture),
- Calorifugeage des tuyaux hors espace chauffé,
- Régulateurs et programmateurs,
- Choisir et adapter les lampes aux pièces et usages.

L'ensemble de ces actions, dont certaines ne coûtent rien, s'insère dans une démarche éco-citoyenne.

| Votre correspondant PNR à Auffargis, **Gérard CHIVOT**

Energie et habitat (source : CEREN et REMODECE)

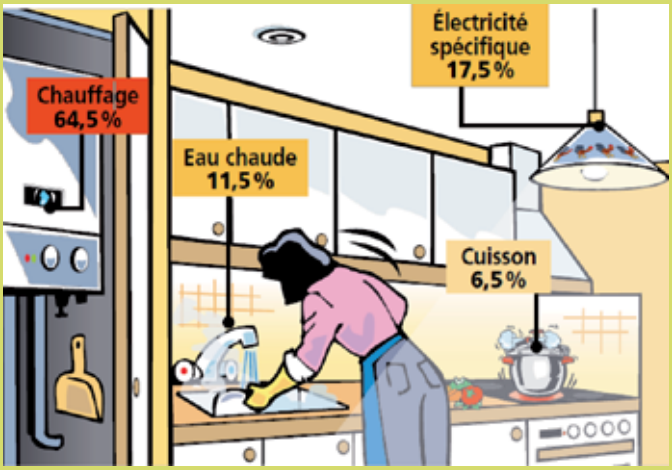

Consommation d'énergie dans les résidences principales

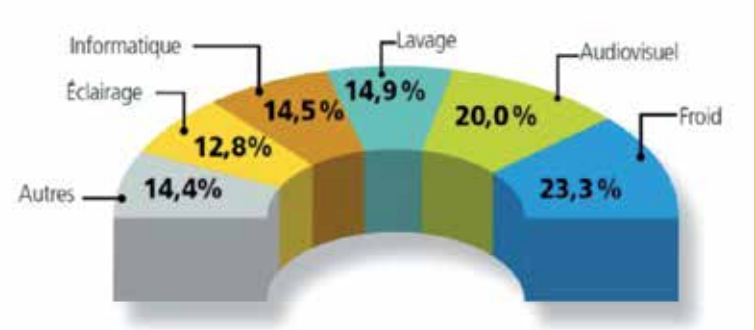

Répartition des consommations d'électricité moyennes par usage
hors chauffage et production d'eau chaude sanitaire.
Consommation d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude : 2 700 kWh/an.

Equipements électriques : surveiller les consommations inutiles, les veilles, les transformateurs, chargeurs de batterie ou de portable, …

Transport des collégiens

Le collège référent d'Auffargis est l'établissement Catherine de Vivonne à RAMBOUILLET. La ligne 08 assure le transport des enfants vers cet établissement.

Pour cela, les familles doivent s'acquitter de la carte Navigo «Imagin'R» pour la rentrée scolaire.

Les élèves rentrant en 6ème ou nouvellement arrivés dans notre commune peuvent retirer à la mairie ou dans les gares le dossier de demande dès le mois de juin. Les autres reçoivent ce dossier à leur domicile.

Dans le bus, il est important que les enfants soient en possession de leur titre de transport.

La validation de celui-ci reflète le nombre d'usagers. Ce comptage est nécessaire pour ajuster le service. Nous vous rappelons qu'en cas de fraude, l'utilisateur est passible d'une amende.

D'autre part, le sureffectif constaté certains matins n'a pas permis d'obtenir un deuxième véhicule malgré nos demandes et de nombreuses réunions tout au long de l'année avec le SITERR (Syndicat Intercommunal des Transports et d'Equipement de la Région de Rambouillet) et TRANSDEV (Transporteur).

Le nombre d'élèves annoncé pour la prochaine rentrée devrait sans ambiguïté nous permettre d'obtenir un second bus. Cependant, il faut rappeler que seul le STIF (Syndicat des Transport d'Ile de France) prendra cette décision.

| Maire Adjoint aux Affaires Scolaires, **Marie VINCENT**

APPEL À CANDIDATURES

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, une large mission m'a été confiée. Outre les affaires scolaires, il m'incombe d'animer la commission Jeunesse et Sport.

A ce titre, je pense utile d'élargir la commission d'élus en créant un comité consultatif afin d'impulser une dynamique envers les jeunes.

Aussi, je lance un appel à candidatures. Si vous êtes motivé, je vous invite à vous faire connaître en Mairie par mail ou par téléphone.

| Maire Adjoint aux Affaires Scolaires, **Marie VINCENT**

Nouveaux rythmes scolaires | Lettre aux parents

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

La réforme des rythmes scolaires est nécessaire, personne ne le conteste.

Celle qui est proposée par le Ministre de l'Education Nationale a été imposée aux parents, aux enseignants et aux communes sans qu'il y ait eu la moindre concertation au préalable avec les intéressés.

Il revient à ceux qui la subissent de l'organiser et de la financer. Personne n'est dupe, le fonds d'amorçage annoncé n'est sans doute pas près d'être versé et de toute façon ne sera pas pérennisé.

De nombreuses communes se trouvent dans une impasse totale et de ce fait refusent son application.

A Auffargis, nous bénéficions d'une structure périscolaire : le Mini Club, installé dans l'enceinte de l'école et pourvu de locaux disponibles, c'est une chance !

Les textes précisent qu'il revient aux maires de décider en dernier recours des horaires à appliquer dès lors qu'ils respectent les règles suivantes :

- une durée hebdomadaire de 24 heures de cours réparties sur 4 jours ½, pas plus de 3h ½ de cours par demi-journée, des pauses méridiennes d'1h ½ minimum.
- L'objectif est de réduire les journées de classe des enfants en proposant des activités si possible. Le choix est laissé libre aux parents qui le souhaitent de reprendre leurs enfants à la fin des cours, à midi, ou de les déposer plus tard le matin.

J'ai voulu qu'une large réflexion soit engagée impliquant les parents, les enseignants et les élus. Dès le mois de juin dernier, j'ai organisé une première réunion, un groupe de travail s'est formé. Le comité de pilotage composé de parents, des directeurs d'écoles et d'élus ont recherché toutes les possibilités d'activités envisageables en restant dans des coûts raisonnables. Nous avons impliqué les représentants du Mini Club et demandé une éventuelle participation aux associations du village et je les remercie toutes d'avoir répondu et parfois proposé, comme on le leur demandait, des prestations en fonction de leurs possibilités.

Je salue le remarquable travail de réflexion qui a été mené, dans un esprit constructif, par l'ensemble des participants et les remercie. Nous nous sommes systématiquement heurtés à des écueils, mais nous pensons être allés au bout de la réflexion.

Nous avons préparé plusieurs propositions que nous étions prêts à soumettre aux parents, mais une information très récente et le changement de Ministre, nous conduisent à attendre de nouvelles directives car il semblerait que l'organisation de cette réforme ne soit plus imposée aux communes.

Après plus de 20 heures de réunion sur ce sujet, je renouvelle mes remerciements à toutes les personnes qui ont travaillé à la mise en place de cette réforme.

Nous reviendrons vers vous dès que nous serons en possession d'informations fiables.

| Maire, **Daniel BONTE**

Tableau numérique interactif (TNI)

En 2010, l'école élémentaire ouvrait ses portes au premier tableau numérique interactif (TNI). Trois ans après, toutes les classes seront équipées de cet outil, les enseignants et la mairie partageant cette même volonté : offrir aux élèves un apprentissage plus interactif, bénéficiant des dernières ressources de la technologie.

Omniprésent dans notre société, l'outil numérique sous des formes différentes peut fasciner ou inquiéter, parfois les deux en même temps. Il induit de profondes mutations dans la manière de vivre seul ou en groupe, de travailler, d'apprendre, de communiquer.

Le succès même des supports numériques, au-delà de tout effet de mode lié à la nouveauté, semble indiquer que cette invention peut être profitable, par exemple en développant des compétences moins sollicitées par les vecteurs d'apprentissage classiques.

Certains parents se sentent démunis, déroutés face aux jeunes utilisateurs.

Des questions légitimes se posent face à une utilisation excessive, aux dangers potentiels menaçant la sécurité, le développement psychique des enfants.

Afin de sensibiliser les élèves à la bonne utilisation des différents outils numériques, **les enseignants de l'école élémentaire et la mairie vont inviter l'association « e-enfance »,** agréée par le Ministère de l'Education Nationale à intervenir dans les classes.

BESOIN DE POSER UNE QUESTION ?

Un conseiller vous répond sur **www.netécoute.fr** ou au **0800 200 200** ligne gratuite ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h.
Vous pouvez contacter net écoute pour n'importe quelle question au sujet d'internet, du téléphone portable et des jeux vidéo. Les conseillers net écoute sont là pour répondre à toutes vos questions de façon anonyme et confidentielle.

La vie dans nos écoles |

Dans le cadre de son Plan d'Action Développement Durable, la CCPFY a créé un rucher pédagogique en 2012. L'espace Parc Bel-Air-Forêt abrite ainsi 25 ruches stylisées représentant les 25 villages.

En novembre, les élèves de CE2 ont décoré cet habitat pour les abeilles noires. Les écoliers sont ainsi sensibilisés à l'apiculture et au rôle joué par les abeilles dans notre éco-système.

L'entretien des ruches est confié au Conservatoire de l'Abeille Noire d'Ile de France, espèce protégée dans notre région.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle travaille différents thèmes :

Les plus petits découvrent les métiers… par exemple « maîtresse », astronaute, policier ou encore pompier. La visite de la caserne de Rambouillet illustrera à grande échelle cette étude.

La moyenne section étudie les contes… « Un chat perché » au château de Breteuil.

Les plus grands découvrent l'univers des chats….de gouttière… à l'Egyptien !

L'exposition dans nos deux écoles « prudent contre les accidents » initie les jeunes enfants à reconnaître les dangers domestiques et à apprendre par leur analyse et réflexion à les éviter.

Dans le cadre des journées de «prévention-santé»

Les élèves du cycle élémentaire ont participé à des ateliers pédagogiques autour de l'équilibre alimentaire, des risques liés au soleil, au tabac et autres dépendances et autour de l'estime de soi.
Cet espace-santé, situé dans l'Essonne, vise à informer les jeunes pour que chacun d'entre eux prenne conscience de son capital santé et sache en toute connaissance le préserver. Pour être efficaces, la promotion de la santé et la prévention doivent être conduites selon un parcours logique, continu, interactif, intégré, qui favorise la réflexion, les acquisitions et la modification du comportement.
Plusieurs partenaires, comme la Croix-Rouge, la Ligue contre le Cancer, l'Education Routière, la MAIF, interviennent régulièrement dans l'école pour renforcer cette éducation.

Carnaval des écoles

Balades printanières dans le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, avec ses 51 communes, compte plus de 400 km de chemins balisés, de pistes cyclables, de sites de charme.

Le Parc naturel a mis en ligne, dans sa rubrique randonnée, de nombreux circuits de promenade : vous pouvez sélectionner les circuits par distance, par zone géographique ou par thématique. Vous aurez alors une sélection de circuits et l'accès gratuit et immédiat au tracé complet sur fond IGN interactif, Géoportail.
Un descriptif de l'itinéraire et des points d'intérêt est associé à cette carte, ainsi que la liste géolocalisée des commerces utiles (restaurants, hébergements, boulangerie) à proximité.

Le tracé sur fond IGN est disponible en version imprimable pour que vous puissiez, depuis chez vous, imprimer tout ce dont vous avez besoin pour partir sur le terrain.

www.parc-naturel-chevreuse.fr/balade-autour-de-paris.html

53 balades sont déjà disponibles. D'autres seront encore régulièrement intégrées à cette base.

| Extrait Service Communication - Animation du PNR

La marche de nuit pour le Téléthon

Les marcheurs d'Auffargis se sont retrouvés sur la place de l'Arsenal le Vendredi 6 décembre pour la marche nocturne du TELETHON ;

12 marcheurs en 2012,

25 marcheurs en 2013,

...Combien serons-nous en 2014 ?

Les marcheurs d'Auffargis soutenus par l'ALCA.

Inauguration du Manoir des Arts | janvier, Place de l'Eglise.

Vœux du maire | janvier, salle omnisports

Trail d'Auffargis | mars, la sablière

Le trail d'Auffargis 2014 a attiré plus de 500 participants sur un parcours de 30 km avec 900 m de dénivelé autour du site exceptionnel de l'Abbaye des Vaux de Cernay. Le départ a été donné sous un soleil radieux au son des trompes de chasse.

Nettoyage de Printemps | avril

Un sac poubelle dans une main, un gant sur l'autre, une soixantaine de Fargussiens ont participé à la collecte printanière des déchets le long des chemins et routes du village. Parmi les plus actifs, les enfants figurent en tête, ne ménageant ni leurs efforts, ni leur peine. Un diplôme «jeune éco-citoyen» leur a été remis pour récompenser leur civisme.

Chasse aux œufs | avril, la sablière.

Journée européenne des métiers d'art |

avril, au Manoir des Arts

L'ABE est une association d'aide et d'assistance

Depuis 2006, l'ABE, association de bénévoles des Essarts Le Roi et des Etangs est une structure d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil qui met gratuitement à la disposition des personnes en recherche d'emploi des moyens et des aides. L'ABE a mis au point une filière de formation à l'Informatique Bureautique proposée en priorité aux demandeurs d'emploi.

Cette filière est constituée de modules :

- Système d'exploitation Windows
- Traitement de texte Word
- Tableur Excel
- Navigation sur internet et messagerie électronique

En 2013, l'ABE a créé un Club Informatique. Cette nouvelle activité propose d'échanger entre les membres les connaissances et les savoir-faire et de partager des expériences dans les domaines couverts par l'outil informatique (photographie, vidéo, musique, communication, jeux, réseaux sociaux, internet …)

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée courant janvier 2014 en présence de M. Daniel Bonte (Maire d'Auffargis).

Pour être au courant… de tout ce qui se passe… ÉCOUTEZ RVE 103.7 !

Tél. 01 30 41 15 15
www.radiorve.com

Spécialement pour toutes celles et ceux qui partent tôt au travail du lundi au vendredi RVE vous propose de l'information nationale et locale dès 5 h du matin.

5h et 6h journal national et météo
5h15 et 6h15 journal local
5h30 et 6h30 journal national et météo
7h et 8h journal national et météo
7h 15 et 8h15 journal local
Le week end de 5h à midi toute l'actualité

Maintenant que vous êtes au courant de tout… vous pouvez écouter vos musiques préférées proposées par Sullivan et Stéphanie, ainsi que nos émissions sans oublier les reportages sportifs, et tout sur le cinéma avec Christian etc…

Vous pouvez consulter notre grille des programmes complète sur notre site.

Je vous souhaite plein de plaisir avec le nouveau printemps, et n'oubliez pas…..

RVE c'est fait pour vous !

| Lionel LEFRANÇOIS

COMITÉ DES FÊTES AUFFARGIS

A noter dans vos agendas, notre fête du village le samedi 28 juin, fête que nous adapterons en raison des travaux en cours au foyer rural.

Le Comité des Fêtes

Information - Gendarmerie de Rambouillet

Opération tranquillité vacances

Rappelons que chaque citoyen qui s'absente quelques jours peut le signaler et une attention particulière sera portée à ses biens. Pour ce faire il dispose d'un imprimé mis à sa disposition soit en mairie, soit à la Gendarmerie de son secteur ou sur le site Gendarmerie Nationale. Il l'adresse ensuite par voie postale, en mairie ou par mail à la Gendarmerie de son secteur. Il est bon également de communiquer avec son voisinage.

La réactivité de la population = Prévention des atteintes aux biens

Signalez tout passage de démarcheur, ou d'individu suspect dans votre quartier. Prévenez aussitôt la Gendarmerie de Rambouillet en composant le 01 61 08 61 50 ou le 17. Un contrôle sera effectué sans donner la source du renseignement. Cette prévention en amont a montré, dans votre commune, combien la réactivité de la population était essentielle à la SECURITE DE VOTRE VILLAGE et de VOS BIENS.

Information cambriolage

Si vous êtes toutefois victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et appelez immédiatement la Gendarmerie de Rambouillet. Ne polluez pas la scène d'effraction, des indices importants peuvent permettre l'identification des auteurs.

Attention à l'arnaque des faux policiers !

Soyez vigilants ! Des faux policiers ont commis récemment des vols au domicile de particuliers des communes voisines. Si des personnes se présentent à votre domicile, en tenue civile ou en uniforme, qu'ils se disent inspecteurs de la Police Nationale et qu'ils viennent chez vous, procéder à des vérifications, AYEZ LE BON REFLEXE. Exigez de voir leur carte professionnelle ET téléphonez immédiatement à la Gendarmerie de Rambouillet 01 61 08 61 50 ou 17. Votre commune est en zone Gendarmerie, il est peu fréquent que des agents de la Police Nationale interviennent sur votre commune. Lorsque c'est le cas, ces policiers préviennent la Gendarmerie de Rambouillet. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès d'elle.

l Commandant la Brigade de Gendarmerie de Rambouillet, **Major LATTE**

LES SOINS PALLIATIFS : UNE QUESTION DE VIE !

ALLIU Association de promotion des Soins Palliatifs à domicile

L'isolement des personnes est un problème qui touche de plus en plus nos villes et nos villages. Ce problème s'aggrave quand vient s'ajouter la maladie. En latin « Le Pallium » signifie « Le manteau » et ce nom illustre bien la vocation de cette association qui assure la promotion des soins palliatifs à domicile. L'association Le Pallium est née en 1997 de l'initiative de professionnels de santé libéraux confrontés à la problématique de la fin de vie à domicile.

Le but de l'association est de promouvoir et développer les soins palliatifs. Pour poursuivre ce but et toucher le plus grand nombre, **l'association Le PALLIUM organise de nombreuses manifestations** comme des réunions publiques, une expo-vente annuelle, des formations-conférences aussi bien pour les professionnels que pour les citoyens. Par ailleurs, l'association Le Pallium organise une marche mensuelle pour les personnes endeuillées, des ateliers de clown-thérapie pour les enfants...

L'association Le Pallium a créé en 2000 **un réseau de santé qui assure la coordination des parcours de soins autour des personnes, quel que soit leur âge, en situation de fragilité à domicile.** Il s'agit d'adultes ou d'enfants souffrant de maladies graves (cancers, maladies neurodégénératives, accidents vasculaires cérébraux...) mais aussi de personnes âgées en perte d'autonomie. L'équipe du réseau apporte, en lien avec les familles et les professionnels de santé, un soutien et un accompagnement à plus de 500 familles chaque année. Le réseau assure également la coordination entre le lieu de vie et les structures hospitalières, les hébergements pour personnes âgées ou les établissements et services médico-sociaux. C'est un travail au quotidien avec plus de 750 visites auprès des patients dans les 135 communes du Sud Yvelines.

Philippe Tranchant, Directeur du réseau de santé et Jean-Claude Gaven, Président de l'association, sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact : Philippe Tranchant - 01 30 13 06 33 - p.tranchant@lepallium.fr - association.lepallium@lepallium.fr

TCA d'Auffargis

Suite à l'Assemblée Générale du club du 23 novembre 2013 le précédent Comité Directeur a été reconduit. Celui-ci, par vote, a intégralement reconduit dans ses fonctions le précédent bureau.

Notre 1ère animation 2014 s'est avérée très encourageante : le tournoi amical de la galette des rois, animé avec brio par Gilbert Goupil, a réuni petits et grands, comme en témoigne la photo jointe. Tous les participants se sont régalés de l'animation tennistique, et surtout, des bonnes galettes de notre nouveau boulanger.

La fin d'année 2013 et le début d'année 2014 ont été favorables aux équipes d'Auffargis engagées dans les championnats des Yvelines .

L'équipe « femmes » + 45 ans, en jeu pour la deuxième année, a terminé 4ème de sa poule ; bravo à cette équipe qui avait 2 de ses joueuses blessées et une joueuse qui n'a pu intégrer l'équipe qu'en octobre. Les 4 joueuses restantes ont été au rendez-vous chaque samedi, la dernière venue (Corinne) nous a permis de gagner la dernière rencontre.

L'équipe « Hommes » + 45 ans, nouvellement créée a terminé 3ème de sa poule à 1 point du 2ème. Le forfait, pour manque de joueurs d'une des rencontres, ne lui permet pas de monter de division.

L'équipe de double d'hiver (2 doubles hommes et 1 double femmes) a remporté 2 victoires sur 3 matchs disputés dans la phase de poules, ce qui lui a permis de se classer 1ère de sa poule. Le premier match de classement s'est conclu par une victoire, les 2ème et 3ème matchs ont été perdus, ce qui ne lui permet pas de monter de division.

Equipe 14/15 ans

Gilbert Goupil a pu organiser cette année un tournoi « jeunes » homologué pour les 3 catégories suivantes :
- Filles 11/12 ans
- Garçons 13/14 ans
- Garçons 15/16 ans

Le tournoi a débuté le 18 janvier et devrait se terminer le dimanche 17 mars, jour des finales et du pot de remise des résultats.

Nous leur transmettons tous nos encouragements.

Les animations prévues pour la suite de la saison sont :

Les tournois internes « femmes » et « hommes » qui se dérouleront de mars à avril et dont les inscriptions sont prises par Gilbert Goupil,

Les matchs d'équipe du championnat de la ligue des Yvelines «jeunes» qui débuteront le mercredi 5 mars et se termineront le mercredi 14 mai. 3 équipes garçons sont engagées :
- 2 équipes garçons catégorie 15/16 ans
- 1 équipe garçons catégorie 13/14 ans

Cette année aucune équipe filles n'a malheureusement pu être engagée.

Les matchs d'équipe du championnat de la ligue des Yvelines des «seniors» qui commencent les 3 mai et 4 mai pour 1 équipe femmes et 1 équipe hommes.

Le championnat appelé « les raquettes FFT » qui se déroulera en avril / mai.
Cette compétition, dans un premier temps départementale, ouverte aux femmes de +15 ans dont le classement actuel ou précédent n'excède pas 30/5, se joue sur un format de match réduit.

Enfin le tournoi open qui se déroulera cette année du 27 avril au 18 mai (inscriptions auprès de Gilbert Goupil).

De nouvelles animations seront programmées pour juin, elles seront annoncées dans le prochain tambour.

| Muriel GRASSET

Golf Club d'Auffargis

Suite à notre organisation pour 2014 d'environ 40 compétitions et compte tenu de notre soutien pour les jeunes d'Auffargis mais aussi pour nos handicapés, nous vous confirmons notre souhait de fournir à tous nos membres la possibilité de s'entraîner et aussi de jouer grâce à notre système de tickets auprès du Golf du Tremblay.
C'est intéressant, profitez-en ! Et c'est valable sur toute l'année 2014.
En complément de votre cotisation vous pouvez aussi utiliser nos offres «Blue-Green» et «NGF» pour pratiquer le Golf en Ile-de-France !
A bientôt le plaisir de vous recevoir !

LE MOT DE L'ALCA

Le nouveau Conseil d'Administration de l'ALCA : tout d'abord, nous vous présentons la nouvelle équipe de l'ALCA en place après le renouvellement du conseil d'administration : Camille RAYNAUD a quitté le bureau, nous la remercions pour son dévouement comme secrétaire à l'ALCA pendant 6 ans. Nous accueillons Bernadette BERTHY-ROULANT qui nous a proposé sa candidature ; nous la remercions vivement.

Présidente : Claudie GUILBERT ; **Trésorière :** Martine THIBAUDEAU ; **Trésorière adjointe et responsable des expositions :** Isabelle DEGLOS ; **Responsable de la bibliothèque :** Claire ENFER ; **Responsable de la section vélo :** Michel BASTIEN ; **Commissaires :** Bernadette BERTHY-ROULANT, Françoise DEPAUW, Patricia GLENARD et Virginie LECORDIER.

Ce qui s'est passé au dernier trimestre 2013

- **La visite de la Crypte archéologique de Notre Dame de Paris** fut étonnante et enrichissante. On ne soupçonne pas ce que l'on a sous les pieds.
- **La soirée avec Robert Hirsch, dans la pièce « Le Père » :** un moment unique et émouvant.
- **Un concert à St Quentin avec l'Orchestre Philarmonique de Radio France :** merveilleux.
- **Le marché artisanal au foyer rural a attiré un nombreux public :** un moment convivial.

La grisaille de l'hiver étant passée l'ALCA vous fait ses propositions.

LES PROCHAINES SORTIES

Transport en autocar, départ du parking du foyer rural d'Auffargis ; visite avec un conférencier.

LUNDI 19 MAI

BALADE CONTEE : Rive Gauche, le QUARTIER MOUFFETARD

(avec un conteur et le tourneur d'orgue de la rue Mouffetard : des contes, des chansons, des légendes et anecdotes du quartier).

JEUDI 19 JUIN à 20 h

Paris : salle PLEYEL : cycle BEETHOVEN Orchestre de Paris *(covoiturage possible)* sous la Direction de Paavo Järvi ; au piano Olli Mustonen.

- Leonore III Ouverture - Concerto pour piano en ré majeur - symphonie n° 7.

MARDI 24 JUIN

VISITE-SPECTACLE : la Romance de la TOUR EIFFEL

Histoire de la Tour Eiffel, montée jusqu'au 2ème étage, mais aussi : visite du bunker et de la machinerie/mécanique de la tour Eiffel, seulement visitables avec un conférencier.

Le projet de 2 jours :
VENDREDI 10 et SAMEDI 11 OCTOBRE

« Le Louvre de LENS et LILLE »

Départ en autocar à 7h 30 du parking du foyer rural d'Auffargis, retour prévu à 20 h environ.

Date limite de confirmation dernière semaine de MAI sous la condition d'avoir 24 personnes.

1er jour : LENS : visite avec conférencier du Musée « La Galerie du Temps » ET visite de la Mine 11/19 PUIS départ pour LILLE dîner dans une belle brasserie, soirée et nuit à l'hôtel.

2ème jour : LILLE : le matin, visite « Le Vieux Lille et l'Hospice Comtesse » et temps libre déjeuner dans une brasserie. L'après-midi : suite de la visite : « du cœur de la ville à la porte royale ».

Si vous êtes intéressé par ces propositions, vous trouverez les informations détaillées et les bulletins d'inscription sur le site http://www.alca78610.wordpress.com ou contacter Claudie GUILBERT 01 34 84 66 28.

ATTENTION : je dois pouvoir confirmer ces prestations au moins 3 semaines à l'avance

Et bien sûr LA BROCANTE !

Elle aura lieu le **DIMANCHE 22 JUIN** sous le soleil ! animée par la Fête de la Musique organisée par l'AIDEMA.

Les inscriptions commenceront le 15 mai, n'hésitez pas à aller sur le site http://www.alca78610.wordpress.com, pour télécharger le bulletin d'inscription que vous pourrez trouver également à la mairie. **Les inscriptions seront closes le dimanche 16 juin** au soir jusqu'à la limite des places disponibles.

Nos commerçants vous proposeront grillades, salades, sandwiches et boissons que vous pourrez déguster, nous l'espérons, sous un magnifique soleil et en toute convivialité. Ainsi, se clôturera cette saison bien remplie grâce au temps donné par l'équipe de bénévoles de l'ALCA, Monsieur le Maire et l'ensemble du personnel de la mairie qui nous permettent de mettre en place nos projets et les commerçants souvent sollicités pour nos affichages.

PREMIER SEMESTRE 2014 à la bibliothèque

NOUVEAU !
A partir du 7 mars, la bibliothèque ouvrira ses portes au public :
mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30,
vendredi : 17h-19h et **samedi :** 10h-12h.

Bientôt : prochain conte musical proposé par l'Aidema.

Dimanche 18 mai : participation au 2ème pique-nique littéraire des bibliothèques du Parc Naturel avec la Bibliothèque départementale des Yvelines - La Celle-les-Bordes.

2ème édition du Prix de la nouvelle d'Auffargis :
Bibliothèque / Association Les Mots d'Où - Mairie.
Remise des prix samedi 18 octobre.

1er Prix des Poètes en herbe :
Association Les Mots d'Où / Bibliothèque.

Participation aux prix littéraires «Lirenval», Lire en Vallée de Chevreuse.

Le 3ème club des Fargussiens lecteurs se tiendra jeudi 13 mars à 18h à la bibliothèque d'Auffargis..

Bibus raconte aux petits d'âge préscolaire - 9h30 à 10h30, deux fois par mois à la bibliothèque : jeudi 6 mars / jeudi 3 avril / mardi 29 avril / mardi 6 mai / jeudi 5 juin / mardi 17 juin / jeudi 26 juin.

Ateliers d'écriture (adultes) : un vendredi par mois de 20h à 22h (environ) à la bibliothèque. Proposés par l'association Les Mots d'Où : vendredi 7 mars / vendredi 4 avril / vendredi 16 mai / vendredi 13 juin.

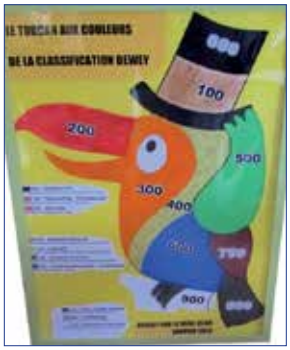

Ateliers d'écriture (jeunes) : un samedi par mois de 13h30 à 15h à la bibliothèque. Proposés par l'association Les Mots d'Où : samedi 8 mars / samedi 5 avril / samedi 17 mai / samedi 14 juin.

L'HEURE DU CONTE, RACONTE-TAPIS ET KAMISHIBAÏ

Du 4 au 20 mars 2014 : raconte-tapis «Poule Plumette» - Kamishibaï «Bouki herbivore» et «Une chanson pour Pipo»

Du 3 au 24 juin 2014 : raconte-tapis «Grand cerf» - Kamishibaï «De bons amis» et «Ho hisse ! Ho hisse !»

A suivre : surprises....

A NOTER :

- La bibliothèque **reste ouverte pendant les vacances mais uniquement le mercredi et le samedi matin** (10h-12h).
- «Le livre à roulettes», portage de documents, fonctionne toute l'année.
- La bibliothèque **cherche des bénévoles.**
  Merci de nous contacter

A bientôt à la bibliothèque !

| Annick, Claire, Hélène, Geneviève, Roselyne et Sabine

Bibliothèque d'Auffargis, Foyer rural, 27 rue des Vaux de Cernay
78610 Auffargis - Tél. : 09 52 38 74 71
bibliotheque.auffargis@hotmail.fr
www.bibliothequeauffargis.wordpress.com

Auffargis, Une histoire… 5

L'Eglise d'Auffargis suite

Nous sommes en l'An VI de la République (1797-1798), l'église à été détruite, tous les effets vendus depuis 4 ans. On voit alors se manifester de nouvelles pratiques religieuses :

- Une nouvelle : « Je soussigné, Augustin Joseph Omer Dumesnil, cultivateur à la commune d'Auffargis, fais ma déclaration à l'agent municipal de la dite commune, que je suis dans l'intention d'exercer le Ministère du Théophilanthrope tous les décadi et quintidi, et m'oblige de prêter le serment exigé par la loi... »
- Et la seconde plus classique : « Je soussigné, François Letemps, cultivateur dans la dite commune d'Auffargis, …que je suis dans l'intention d'exercer le Ministère du Culte Catholique...faite aux Fargis le dix prairial An sixième... »

Cela fait 5 ans que la République est née. A part quelques personnes qui se manifestent, l'ensemble du village est calme. Il faut croire que la terreur est là, et puis ce n'est plus le curé qui conduit les gens, l'église est détruite, c'est le Conseil Municipal qui mène les habitants.

- Le 1er Floréal An Treize, Second du règne de l'Empereur Napoléon 1er, **Louis Nicolas Pierrat** prête serment « Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur…»
- L'an 1811, le 4 mars, c'est **Joseph Bobusse** qui prête serment à l'Empereur.
- Le 14 mai 1815, les citoyens réélisent **Louis Nicolas Pierrat** maire. Le 25 juin, le maire d'Auffargis et son adjoint prêtent serment à Napoléon 1er…alors que ce dernier venait d'abdiquer le 22 juin 1815.

L'époque Napoléonienne, qui se termine en 1815, ne laissera pas beaucoup de traces dans les archives. Le 12 mai de l'an 1811, on peut lire que « l'église a été vendue (sic), et qu'il ne reste que la masure, que les habitants ont rachetée à leur frais ».

Louis XVIII a remplacé Napoléon, et **Louis Nicolas Pierrat** jure « Vive le Roi ».
Le 2 mars 1817, le maire de la commune accorde à Mr Vial l'autorisation de construire un moulin à vent dans la place de l'ancien clocher de l'église.
Le Conseil Municipal estime à 5000 F l'acquisition de l'édifice qui a été aliéné et des objets nécessaires à la reconstruction. C'est le début d'un véritable roman, qui ne s'achèvera qu'en 1856 par la consécration de l'église actuelle.

La suite au prochain numéro.

| Jean Claude PAGE

A ne pas manquer

Dimanche 25 mai 2014

Elections européennes
Centre socio-culturel

N'oubliez pas : désormais la pièce d'identité est obligatoire pour tous types de scrutin en plus de la carte d'électeur !

Dimanche 22 juin 2014
Organisé par les associations ALCA/AIDEMA

Brocante et Fête de la musique
Grande Rue et place de l'Arsenal

Samedi 28 juin 2014
Organisé par le Comité des fêtes

Fête du Village
Centre socio-culturel

Rappel : en raison des travaux réalisés dans les salles du Foyer rural et du Centre socio-culturel, aucune location ne sera consentie.

Carnet

Naissances
Nolan DAVANT MILLASSEAU - 24 novembre 2013
Daniel XAVIER ALVES - 1er janvier 2014
Josselin BOIVIN - 6 mars 2014

Mariage
Mélanie BARROW & Laurette SALIN - 8 mars 2014

Décès
François Xavier RANDOLPH - 1er janvier 2014
Daniel, Pierre, Charles BLIN - 5 janvier 2014

Heures d'ouverture de la déchetterie

mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h45/14h-17h45
Tél. 01 34 84 87 69

Heures d'ouverture de la mairie

lundi & jeudi 8h30-12h00/14h00-17h30
mardi & mercredi 8h30-12h00
vendredi 8h30-12h00/14h00-16h30
samedi 9h00-12h00

La mairie sera fermée les samedis 19 avril, 3, 10 et 31 mai 2014.

Tambour n°110 - Mairie d'Auffargis - 78610 Auffargis
tél. : 01 34 57 86 20 - fax : 01 34 57 86 28 - mairie.auffargis@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Daniel Bonte - **Comité de rédaction :** Nathalie Enguehard, Claudine Giammattei, Laurent Hut, Dany Moruzzy, Serge Nicola, Marie Vincent - © Tous droits réservés - **Impression :** ICR Vestalis - Les Essarts-le-Roi 01 30 46 48 70

Informations pratiques

Demande de cartes d'identité

N'attendez pas le dernier moment pour faire vos demandes de cartes d'identité. Les délais sont actuellement d'environ **10 SEMAINES**, à l'approche des vacances ces délais peuvent être plus importants.

Rappel demande de passeports

Les passeports sont désormais établis dans les mairies habilitées telles que : Rambouillet, Maurepas, Montfort-L'Amaury, Elancourt, Trappes etc… Merci de bien vouloir les contacter par téléphone avant d'entreprendre vos démarches.

Rentrée 2014/2015

Afin de pouvoir prévoir les effectifs de l'Ecole Maternelle pour la rentrée prochaine, nous vous demandons d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Votre enfant est né entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2011 :
- vous devez vous présenter dès maintenant en Mairie, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
- en cas de divorce ou de séparation merci de bien vouloir nous fournir également le jugement correspondant.

Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2012, pourront être **« pré-inscrits »**. Une réponse définitive vous sera donnée entre mai et juin 2014. En cas de réponse positive, ces enfants feront également leur rentrée en septembre 2014.

Il n'y a pas de rentrée en cours d'année, hormis pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune une fois la rentrée effectuée.

MINICLUB D'AUFFARGIS

Accueil collectif de mineurs (3-11 ans) scolarisés ou non sur la commune d'Auffargis.

Axelle Delavaquerie - Directrice du Miniclub
mini.club78@orange.fr - Tel: 01 34 84 98 50 - **www.mini-club78.com**

La recette du Bien-être

Afin de conserver des rapports de bon voisinage :

- ✔ Veillez à ne stationner vos véhicules que dans l'emprise de votre propriété en laissant les trottoirs accessibles aux piétons,
- ✔ N'oubliez pas de rentrer vos poubelles,
- ✔ N'oubliez pas d'élaguer la végétation envahissante,
- ✔ N'oubliez pas de ramasser les déjections canines,
- ✔ N'oubliez pas qu'en votre absence, votre chien préféré peut aboyer sans cesse au grand dam de vos voisins,

Afin d'éviter les nuisances sonores, merci de respecter les plages horaires :

Jours ouvrables : 8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
Dimanche : 10h -12h

Ajouter un petit sourire et la vie n'en sera que plus douce !